Description de la formation - BA4

Public cible

Techniciens ou agents travaillant sur les installations électriques.
Plus précisément: les personnes chargées d'effectuer des travaux, des dépannages, mesures, contrôles, des interventions limitées sur des équipements électriques (Remplacement d'un fusible, réarmer un thermique, disjoncteur, décâbler un moteur, ...)
Personne devant travailler aux abords d'installations électriques. Employés parc et jardin, personnes chargées de l'entretien des sols aux abords des installations électriques.

Objectif

Maîtriser les règles de sécurité lors de travaux sur ou à proximité d'installations électriques en vue de l'habilitation de personnes averties "BA4":
- être conscient des dangers électriques
- être capable de maîtriser le risque électrique
Sur base de cette formation l'employeur déterminera l'habilitation à travailler sur ou à proximité d'installations électriques dans son établissement.
L'obtention du BA4 est transférable, une fois acquise, d'une entreprise à l'autre.

Programme

- Législation
- Sécurité et Hygiène
- Électricité:
o Notions de base et principes,
o Schémas, identification des composants
o Marquage et identification des installations
o Effet sur le corps humain
o Effets sur l'environnement
- Matériel électrique:
o RGIE, code de bonne pratique
- Travaux aux installations électriques:
o Secours et premiers soins

Prérequis

Notion de base en électricité

Examen

CENTRE CFS LES SPÉCIALISTES DE LA FORMATION VCA

Aspects pratiques - BA4

Date et durée de la formation

Lundi, 25 juin 2018
De heures à heures

Formateur

Salle Centre CFS - Business Center des Awirs

Rue des Beguines, 9/2
4400 - Flémalle

